

les Etats-Unis; et maintenant, il dit qu'il tient encore à la politique nationale, parce que la réciprocité avec les Etats-Unis, même pour nos produits agricoles, ruinerait nos cultivateurs. Cependant, il dit qu'il est en faveur de la politique nationale tout de même — obligé de maintenir la politique nationale dont on s'est servi en 1878 pour obtenir ce qu'il a appelé une bénédiction, c'est-à-dire la réciprocité commerciale. Il tient à la politique nationale, dit-il, aussi fermement que jamais, celle qui à son début était destinée, ainsi qu'il l'a déclaré, à produire ce qui serait aujourd'hui, dit-il, une source de désastres et de ruines pour les cultivateurs de ce pays.

M. l'Orateur, qu'est-ce que le ministre des finances d'il y a deux ans a dit dans cette chambre, relativement à la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis? Quel langage a tenu sir Charles Tupper lorsqu'il a présenté son rapport financier en 1887? En 1887, le ministre des finances de la Confédération, parlant des intentions du gouvernement voisin, disait :

Je pense que les intérêts de ce grand pays (les Etats-Unis), de même que les intérêts du Canada, sont attachés par des relations commerciales très resserrées et à des relations étendues de réciprocité. Je n'hésite pas à le déclarer. Ce serait, suivant ce que j'en peux juger, une calamité et un malheur s'il survenait quelque chose qui pourrait être un obstacle à la conclusion de traités de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, qui seraient ainsi qu'ils l'ont été autrefois lorsqu'ils existaient, avantageux pour les deux pays également.

C'est là la déclaration du ministre des finances, en 1887. Nous voyons maintenant un changement d'opinion chez l'honorable ministre et, au lieu de considérer la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis comme une bénédiction pour les deux pays, un membre du cabinet déclare officiellement que ce serait une malédiction et un obstacle pour les cultivateurs de ce pays — il n'a pas ajouté : et pour les autres intérêts; mais, comme on a toujours maintenu qu'ils en bénéficieraient peut-être autant que n'importe quelle classe de la société, nous pouvons librement conclure qu'il croit que ce serait un malheur pour tous. Ce monsieur prononçait un discours, un peu plus tard — il l'a prononcé depuis le déluge — et peut-être avait-il une aussi bonne idée de la situation dans laquelle se trouvaient les relations entre les deux pays, que le président du conseil, ou même le ministre des finances actuel. Je vais citer maintenant ce que le haut-commissaire actuel, sir Charles Tupper, disait en février 1888, parlant sur la question des relations commerciales et des circonstances dans lesquelles se trouvaient les deux pays, après qu'il eut été à Washington et après qu'il se fut rendu compte de la situation :

Je vous ai dit que nous nous trouvions en face d'un acte qui a été fait loi par le vote unanime du Congrès, ratifié par le président, comportant la non-existence de relations entre les Etats-Unis et le Canada. Je n'ai pas besoin de vous dire que le bill veut dire guerre commerciale; qu'il ne signifie pas seulement la rupture de sentiments d'amitié et de relations entre les deux pays, mais qu'il comporte beaucoup plus que cela. Si ce bill avait été appliqué par la sanction du président des Etats-Unis, je n'hésite pas à dire que nous aurions été sur un pied de guerre commerciale avec ce grand pays, et la ligne qui sépare une guerre commerciale entre deux pays d'une guerre ordinaire est bien faible.

Tout homme qui connaît quelque chose des relations commerciales inimes qui existent entre le Canada et les Etats-Unis ne pourrait voir un acte semblable prendre effet sans reconnaître que le résultat en serait le renversement des bases des relations intimes, sociales et commerciales qui existent entre les deux pays qui, dans une

rivalité commerciale amicale, font de rapides progrès qui ont attiré l'attention du monde civilisé

C'est l'opinion de sir Charles Tupper qui, après avoir été à Washington, après avoir compris la position où se trouvaient les deux pays l'une vis-à-vis de l'autre, a cru, que dans les intérêts de ce pays, l'on devait établir des relations de paix, des relations amicales et conclure des arrangements pour obtenir une réciprocité de commerce entre les deux pays. Maintenant, nous voyons d'un autre côté un ministre de la Couronne déclarer que la réciprocité des produits naturels serait la ruine des cultivateurs du Canada; nous voyons un ministre des finances abroger un article amical de nos statuts et imposer de nouveaux droits qui auront pour effet de faire croire à une certaine classe de la population des Etats-Unis que nous leur jetons le gant, et semblera vouloir leur dire: nous allons entreprendre une lutte commerciale avec vous et au lieu de vous avoir pour amis, nous allons soutenir une guerre commerciale qui aura pour seul résultat d'entraver le progrès des deux pays et de leur nuire à tous deux. Voilà pourquoi, M. l'Orateur, j'ai dit que le pays va à la dérive, et j'ai démontré, je crois, par les opinions émises par ces messieurs, d'après leurs rapports sur ce sujet, qu'ils sont incapables de maintenir convenablement la situation du pays; ils hésitent, passant de ce qui est désirable un jour à ce qui ne l'est plus le lendemain, dérivant au gré du courant, ne sachant où ils vont et suivant un courant qui, je le considère ainsi, est dangereux pour la prospérité du pays; nous voyons un ministre de la Couronne se lever et déclarer solennellement qu'il croit que la pire chose qui puisse arriver aux cultivateurs serait d'avoir la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis sur les produits naturels.

Je demanderai: que peut-on penser d'un ministre qui, de propos délibéré, adopte une telle ligne de conduite? Que pensez-vous de cet homme relativement à nos relations de commerce avec tous les peuples du monde? Quel est l'homme qui, possédant l'expérience ordinaire des affaires, voudra retrancher de sa liste d'affaires son meilleur client? Quel est l'homme possédant le moindre degré de sens commun dans la vie commerciale, qui désirera éloigner son client et suspendre ses relations commerciales avec lui? Et cependant, l'honorable ministre prétend que le fait d'avoir des relations commerciales libres avec les Etats-Unis, serait dommageable, serait le pire malheur qui pourrait arriver à nos cultivateurs et aux autres. Sur les \$4,417,170 que nous avons exporté en produits miniers, l'honorable ministre voudrait que le pays, qui, pour sa part, en reçoit pour une valeur de \$3,753,351, fût mis de côté et que nous n'y envoyons point du tout. Sur le produit total de nos pêcheries, \$7,000,000, en chiffres ronds, une valeur de près de trois millions s'en va aux Etats-Unis et l'honorable ministre propose de rayer ce pays de la liste de nos clients, de n'avoir aucun commerce avec eux. Que pense-t-on d'un ministre des finances et d'un gouvernement qui ont adopté une telle politique? Que pense-t-on d'un gouvernement qui émet l'opinion, relativement aux produits des forêts, qui s'élèvent au montant de \$23,000,000 en chiffres ronds, sur lequel les Etats-Unis reçoivent \$11,000,000, exigeant un droit de \$2 par mille, que ces produits ne doivent point entrer en franchise sur le marché et que ce serait le plus grand malheur qui pourrait arriver si le marché était libre.